



Caen



ouest-france.fr du 15 février 2024



Quotidien Ouest-France du 16 février 2024



531 mots

# Enfants des quartiers prioritaires : quels projets ?

Mardi, la mairie a reçu les acteurs du label Cité éducative pour faire le bilan de mi-parcours et réfléchir aux projets à mettre en œuvre dans les établissements scolaires des Quartiers prioritaires de la ville.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que le label Cité éducative ?

La Ville de Caen a obtenu le label « Cité éducative » en février 2022, pour 3 ans. « **C'est un label des ministères de l'Éducation nationale et chargé de la ville, qui concerne les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans**, pose Amandine François-Goguillon, maire adjointe à l'éducation et à la petite enfance. **Il est porté à trois, par la Ville, la préfecture et la direction académique, et concerne les cinq Quartiers prioritaires de la ville (QPV).** » Il s'agit des quartiers Calvaire-Saint-Pierre, La Pierre-Heuzé, La Guérinière, La Grâce-de-Dieu et Le Chemin vert.

« **La Cité éducative, c'est réunir tous les acteurs qui sont autour des enfants**, résume Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dans le Calvados. **On travaille parfois les uns à côté des autres, mais on veut travailler ensemble, sur les questions du parcours des jeunes, de la petite enfance à l'insertion professionnelle.** » Soit environ 5 000 élèves. Le maître-mot : la coordination.

Quels sont les projets déjà en route ?

29 projets ont été initiés en 2022 et 54 en 2023. Ils répondent à quatre axes d'accompagnement : parcours éducatifs, santé, parentalité et publics à besoins particuliers.

Parmi ceux-ci, les Wi-Filles camps, proposés par Face Normandie pour permettre aux jeunes filles de découvrir différentes facettes du monde du numérique et de l'industrie ; la Journée des ados, un temps à partager avec les personnes qui composent l'environnement des jeunes, porté par le centre d'animation du Calvaire-Saint-Pierre ; ou encore « Moi, mon corps et les autres », porté par le Labo des arts à destination des élèves du collège Hawking, qui vise à apporter une information fiable dans le champ de l'éducation sexuelle.

« **Beaucoup concernent les parcours éducatifs**, concède Marianne Mény, cheffe de projet pour la ville de Caen. **Pour cette dernière année, il va falloir renforcer les autres axes.** »

Comment sont-ils financés ?

Ce sont 482 000 € qui y sont alloués chaque année. L'État apporte 70 %, dont 15 000 € viennent de l'Éducation nationale, et la Ville contribue à hauteur de 30 %.

Comment vont être définis les prochains projets ?

La rencontre de ce mardi était aussi l'occasion d'organiser des tables rondes pour réfléchir aux prochains projets à proposer. Parents d'élèves, agents de la ville, partenaires, se sont concertés pendant une petite heure, par ateliers, pour répondre à la question : « Quelles actions la Cité éducative devrait développer en faveur » de la santé, de la parentalité, des publics à besoins particuliers et des parcours éducatifs des 0-25 ans.

« **Ces tables rondes doivent servir à alimenter le dernier appel à projets qui sera lancé pour la dernière année du label**, poursuit Marianne Mény, **et à identifier les besoins auxquels nous n'avons pas encore répondu.** »

Les projets seront ensuite proposés à un conseil décisionnel.

Léa DALL'AGLIO.



Parents d'élèves, partenaires et agents de la Ville ont participé à des tables rondes pour faire émerger les futurs projets de la Cité éducative de Caen autour de quatre axes d'accompagnement : parcours éducatifs, santé, parentalité et publics à besoins particuliers. Ouest-France